



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE 2018-2019

1 - Qu'est-ce que le PEAC ?	4
A – La construction d'une culture	4
La Charte pour l'éducation artistique et culturelle	5
B - Les dimensions fondamentales de l'EAC	6
Les 3 piliers de l'EAC	6
C – Une éducation à l'art et une éducation par l'art	7
Une éducation à l'art /	7
Une éducation par l'art	7
D - La place du PEAC dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	7
Le PEAC et le Socle Commun de Connaissances et de Compétences	7
E – Les principaux objectifs	8
Les principaux objectifs	8
2 - Accompagnement pour la mise en œuvre	9
A – Les ressources	9
a - Les personnes ressources	9
b - Les structures culturelles partenaires (collaboration avec les services éducatifs)	10
c - Les partenaires associatifs	10
B - Les dispositifs pour construire le parcours d'éducation artistique et culturelle	11
Exemple de fiche action proposée par la Daac	12
C - LES FORMATIONS	13
Des formations au PAF (Plan Académique de Formation).	13
Les formations partenariales	13
3 – Mettre en œuvre le Parcours d'Education Artistique et Culturelle	14
1 - Première étape	15
Etablir un diagnostic	15
Fiche 1 : fiche de dialogue pour établir un diagnostic des actions artistiques et culturelles du projet d'école/établissement	15

2 - Deuxième étape.....	20
Fixer des objectifs	20
3 - Troisième étape	21
Programmer des actions.....	21
Fiches 2/3/4 - Suivi du parcours EAC en école/collège/lycée.....	21
S'appuyer sur les enseignements	21
Diversifier les domaines artistiques.....	21
Travailler à l'échelle du territoire	21
4 - Quatrième étape.....	27
Etablir un cahier des charges par projet.....	27
Fiche 5 : Description du projet / fiche 6 : fiche action-progressivité	27
ANNEXES	31
Annexe 1 - Le référentiel sur le parcours d'éducation artistique et culturelle	31
1er PILIER : fréquenter.....	31
2ème PILIER : pratiquer	32
3ème PILIER : s'approprier.....	33
Grands objectifs de formation et repères de progression au lycée	34
Annexe 2 – Les ressources	35
Organigramme de la Délégation à l'action artistique et culturelle	35
Annexe 3 – Carte des contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle	37

1 - Qu'est-ce que le PEAC ?

A – LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a fait de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle une obligation légale.

Elle institue pour tous les élèves, tout au long de leur scolarité, un parcours d'éducation artistique et culturelle. Cette loi affirme et démontre l'égale dignité des objets enseignés pour le développement de la personne et la construction des savoirs et montre que la culture possède quelque chose de central qui tient ensemble tous les champs du Savoir, qui les fait dialoguer, qui en exprime le sens et qui les transcende.

« Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts, de la culture scientifique et du patrimoine, dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives. »

Textes de référence

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de la refondation de l'école de la république.
- [Circulaire interministérielle n°2013-073 du 9 mai 2013 : Le parcours d'éducation artistique et culturelle](#)
- [Arrêté du 1^{er} juillet 2015 : Référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle](#)
- [Circulaire du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle](#)
- [Le guide pour la mise en œuvre du parcours en éducation artistique et culturelle](#)
- [La charte de l'EAC](#)
- [Le plan interministériel « A l'école des arts et de la Culture » \(sept. 2018\)](#)

La Charte pour l'éducation artistique et culturelle

La Charte pour l'éducation artistique et culturelle rassemble les acteurs et institutions impliqués dans l'éducation artistique et culturelle autour de 10 principes. Elle permet à chacune et à chacun de s'en emparer, de la mettre en œuvre, et de l'inscrire dans le parcours de l'élève.

[Télécharger la charte de l'EAC](#)

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTÉ POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1**
L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2**
L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3**
L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4**
L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5**
L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6**
L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7**
L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8**
L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant des partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9**
L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10**
Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

MINISTÈRE
DE LA SOLIDARITÉ
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Les 3 piliers de l'EAC



RENCONTRER

- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
- Echanger avec un artiste, un créateur
- Appréhender des œuvres et des productions artistiques
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire

PRATIQUER

- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- Mettre en œuvre un processus de création
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production
- S'intégrer dans un processus collectif
- Réfléchir sur sa pratique

S'APPROPRIER

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
- Mettre en relation différents champs de connaissances
- Mobiliser ses savoir et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Une éducation à l'art / Une éducation par l'art

**Une éducation à l'art permet à l'élève d'acquérir
une culture artistique riche, diversifiée et
équilibrée en :**

- Fréquentant des œuvres et du patrimoine,
- Développant sa créativité par des pratiques artistiques,
- S'appropriant des références du patrimoine culturel et de la création contemporaine.

**Une éducation par l'art permet la formation de la
personne et du citoyen par le développement :**

- De la sensibilité,
- De la créativité,
- Des capacités d'expression et de la faculté de juger.

Le PEAC tisse ainsi des relations avec les parcours
citoyen, avenir et santé.

Le PEAC et le Socle Commun de Connaissances et de Compétences

Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'insère dans
les 5 compétences du socle.

Il contribue à l'acquisition d'une culture commune telle que
définie dans le socle commun de connaissances, de
compétences et de culture.

Cette contribution, variable selon les domaines, est formalisée
dans le tableau (voir annexe 1), mettant en regard les
domaines du socle commun d'une part, et les apports de
l'éducation artistique et culturelle organisée en parcours
d'autre part.

Les principaux objectifs

LE PEAC PREND NECESSAIREMENT EN COMPTE LES TROIS PILIERS

Rencontrer, Pratiquer et S'approprier sont les fondements de l'Education Artistique et Culturelle.

LE PEAC S'APPUIE SUR LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Tous les enseignements contribuent à l'EAC, sans exception et dans une égale dignité des savoirs, afin d'offrir aux élèves la possibilité de se construire une culture humaniste riche et diversifiée.

LE PEAC EST PORTEUR DE SENS ET DE COHERENCE

Toutes les actions auxquelles l'élève prend part doivent trouver sens et cohérence dans un projet d'enseignement global.

LE PEAC PERMET UNE COMPLEMENTARITE DES APPROCHES

Les différents acteurs intervenants et les différentes expériences vécues par l'élève permettent d'aborder le fait artistique et culturel par des approches complémentaires.

LE PEAC ARTICULE DES TEMPORALITES VARIEES

Le PEAC s'articule sur les temps scolaire, périscolaires, extrascolaires.

LE PEAC PROPOSE UNE PROGRESSIVITE TOUT AU LONG DE LA SCOLARITE

La prise en compte des âges et de la progression dans les apprentissages des élèves permet d'établir une progression dans l'Education Artistique et Culturelle.

2 - Accompagnement pour la mise en œuvre

A – LES RESSOURCES

La mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle est facilitée par un ensemble de ressources mises à disposition des enseignants.

a - Les personnes ressources

Pour mener à bien la mise en œuvre du PEAC, les personnes ressources aident et accompagnent les chefs d'établissement, les enseignants et tous les acteurs prenant part aux actions d'éducation artistique et culturelle auprès des élèves :

- **L'équipe de la DAAC** (*cf. annexe 2 – Les personnes ressources*), **les IA-IPR** (*cf. annexe 2 – Les personnes ressources*).
- **Les services départementaux de l'éducation nationale** : Les **conseillers pédagogiques** en arts plastiques et en éducation musicale, les **IEN** de circonscription et ceux chargés d'une mission en éducation artistique et culturelle, **les coordonnateurs en action culturelle en département**.
- Les personnes ressources en établissement : **le référent-culture**.
- **Les enseignants en service éducatif dans les structures culturelles** (*voir la liste des Services Educatifs sur le [site de la DAAC](#)*).
- Les services du ministère de la culture et de la communication (DRAC) : **Conseiller pour l'EAC** (Gwénaëlle Dubost, ICCEAAC Action culturelle -Conseillère action culturelle et territoriale - DRAC Nouvelle - Aquitaine (gwenaelle.dubost@culture.gouv.fr)).
- Les services du Secrétariat d'Etat en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et les différents CCSTI : Alain Texier, DRRT (drirt.poitou-charentes@recherche.gouv.fr).
- **Réseau Canopé** : Elisabeth Artaud, responsable territoriale arts, culture et société (elisabeth.artaud@reseau-canope.fr).
- **DRAAF** (direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt) : Sylvie Deligeon (sylvie.deligeon@educagri.fr).

b - Les structures culturelles partenaires (collaboration avec les professeurs en service éducatif)

Charente

- FRAC Poitou-Charentes – Angoulême
- Musée d'Angoulême – Angoulême
- Musée de Cognac – Cognac
- Cité Internationale de la Bande Dessinée – Angoulême
- Abbatia
- Théâtre d'Angoulême (Scène Nationale) – Angoulême
- Archives Départementales - Angoulême

Charente Maritime

- Musées d'arts et d'Histoire - La Rochelle
- Centre International de la Mer – Rochefort
- Musée de la Marine – Rochefort
- Ancienne Ecole de Médecine Navale – Rochefort
- Abbaye Royale St Jean d'Angély
- Muséum d'Histoire Naturelle – La Rochelle
- Ecole de la Mer - La Rochelle
- Musée Maritime - La Rochelle
- Paléosite Saint Césaire
- Ligue de Protection des Oiseaux – Rochefort
- CCN de La Rochelle / Poitou-Charentes
- Centre Intermondes – La Rochelle
- La Coursive – La Rochelle
- Musée Archéologique de Sainte
- Archives départementales – La Rochelle

Deux-Sèvres

- Château d'Oiron – Oiron
- Centre régional Résistance et Liberté – Thouars
- IFREE Villiers en Bois
- Musée d'Agesci – Niort
- PNR Maris Poitevin
- Centre d'Interprétation Géologique du Thouarsais – Thouars
- Moulin du Roc- Niort
- Musées de Bressuire – Bressuire
- Musée Henri Barré – Thouars
- Chapelle Jeanne d'Arc – Thouars
- Archives départementales – Niort

Vienne

- Ecomusée Montmorillon – Montmorillon
- EPCC Abbaye St Savin
- Saint Savin
- TAP Poitiers – Poitiers
- CPIE Vouneuil sur Vienne – Vouneuil sur Vienne
- Espace Mendès France – Poitiers
- Musée Sainte Croix – Poitiers
- Comédie Poitou-Charentes
- Centre Dramatique National – Poitiers
- Les 3 T – Châtellerauld
- Archives départementales – Poitiers
- Archives Grand Poitiers

c - Les partenaires associatifs

[liste non exhaustive]

- Les FRANCA : <http://www.franca.asso.fr/>
- La ligue de l'enseignement : <http://www.laligue.org/>
- Le CEMEA : <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?mot81>
- JM France : <http://www.jmfrance.org/>

- Abbatia : <http://www.abatia.fr/>
- FACS : <http://www.facs-poitoucharentes.fr/>
- Office central de la coopération à l'école : <http://www2.occe.coop/>

B - LES DISPOSITIFS POUR CONSTRUIRE LE PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Des dispositifs nationaux, régionaux, académiques, départementaux ou territoriaux sont conçus pour que chaque élève ait accès à l'éducation artistique et culturelle.

Les dispositifs en école/établissement

- Les enseignements et en particulier les enseignements artistiques,
- Options artistiques, classes à horaires aménagés,
- Les projets interdisciplinaires,
- L'USEP/UNSS (danse, cirque),
- EGLS et enseignements d'exploration en lycée professionnel.

Les contrats de territoire en éducation artistique et culturelle (CTEAC)

- Les CTEAC proposent des dispositifs d'EAC dans le cadre d'un conventionnement rectorat/Drac/collectivité territoriale (cf. [carte des CTEAC](#) ou en annexe 3).

Les actions proposées par la DAAC

- Toutes les actions proposées par la DAAC peuvent être retrouvées dans le catalogue des fiches-actions (cf. [Le Programme Académique d'Action Culturelle - PAAC](#)).

Dispositifs spécifiques permettant de faire venir des artistes en établissement

- Résidences d'artistes,
- Résidences d'artistes *Eclaircies* et *Eclaircies Média*,
- *PACTE*,
- Autres ...

([dossiers de candidature à télécharger sur le site de la DAAC](#))

Les acteurs culturels

- Les structures culturelles, associations, compagnies, maisons de quartier, conservatoires, etc...proposent des actions favorisant l'Education Artistique et Culturelle.

Les opérations nationales/académiques/départementales

- Voir le Programme Académique d'Action Culturelle - PAAC sur [site de la DAAC](#) et les sites des DSDEN.

EXEMPLE DE FICHE ACTION PROPOSEE PAR LA DAAC

Secteur(s)
MUSIQUE ET
CHANT CHORAL

Rencontres chorales départementales

Personne(s) chargée(s) de l'action :

Conseillère académique Musique / Chant Choral

Son rôle dans l'action :

Relai d'informations ; Intermédiaire réseau canopé (Chartes de chant choral)

Initiative de l'action :

Associations départementales des professeurs d'éducation musicale

Nom de la structure :

APEMC (Charente); ANATOLE (Charente-Maritime); APEMEN Nord 79; APEM Sud 79; APEMEN 86 et de la Communication

Partenaires associés :

Fédération académique des chorales scolaires ; Etablissements scolaires ; Conseils départementaux

Présentation de l'action :

À l'école, puis au collège et au lycée, la chorale prolonge l'éducation musicale et permet d'en approfondir certains objectifs. Ouverte sans exigence de pré-requis à tous les élèves, la chorale réunit tous les niveaux scolaires, contribue à l'intégration des élèves et peut être un élément structurant de la dimension artistique du projet d'école ou d'établissement.

Objectifs de l'action :

Portée par un projet artistique exigeant aboutissant à des spectacles publics, ou à des prestations ponctuelles, la chorale permet d'approfondir les pratiques vocales menées en classe et d'en renforcer le sens. La participation active à un concert de chant choral développe l'autonomie de l'élève et son regard critique sur le travail réalisé. La recherche constante de qualité artistique qu'induit le spectacle est un élément de motivation permanent. Par le rôle original qu'elles jouent pour l'atteinte des objectifs fixés au système éducatif, les chorales scolaires s'inscrivent pleinement dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Respectant et faisant vivre ces principes fondateurs, les chorales permettent aux élèves d'enrichir et de structurer leur parcours d'éducation artistique et culturel ainsi que leur parcours citoyen et contribuent au développement des compétences du socle commun.

Public Cible

Cycle 3 Liaison, Collège, Lycée

Zone géographique

Académie

Dates de l'action

Toute l'année

Dates d'inscription

Information chiffrée (prévisionnel élèves, établissements) :

175 chorales ; 7000 élèves ; 45 concerts

Lien Internet (rubrique ou article académique) :

<http://www.facs-poitoucharentes.fr/> <http://www.fncs.fr/>

Secteur(s)
CULTURE
SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE

Fête de la science

Personne(s) chargée(s) de l'action :

Conseiller académique Culture Scientifique et Technique

Son rôle dans l'action :

Co-construction (participation au pilotage), Mise en relation entre les interlocuteurs (de l'éducation / de la recherche)

Initiative de l'action :

Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Nom de la structure :

Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, relayé par l'Espace Mendès France et les 3 autres CCSTI Région

Autres services associés du Rectorat/DSDEN :

Réseau des inspecteurs ; CAST

Partenaires associés :

Conseil Régional ; Universités de Poitiers et La Rochelle ; Organismes de recherche ; Collectivités territoriales ; Associations ; Musées ; Acteurs culturels...

Présentation de l'action :

La 26^e édition de la Fête de la Science aura lieu cette année du samedi 7 au dimanche 15 octobre avec la possibilité pour les établissements scolaires d'organiser des événements sur une période un peu plus étendue. La Fête de la science est une opération nationale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis les premières éditions, de nombreux établissements répondent à l'appel à projet régional et proposent des animations pendant cette semaine. Cette opération est l'occasion de très nombreuses manifestations originales dans toute l'académie.

Objectifs de l'action :

Contribuer à une meilleure valorisation des sciences et à une plus large diffusion de la culture scientifique et technique sur tous les territoires et dans tous les établissements et écoles ; Participer à l'éveil d'une conscience citoyenne en choisissant des thématiques permettant d'aborder des problématiques de société d'un point de vue aussi bien scientifique et technique que culturel et artistique ; Développer une mobilisation particulière sur des thématiques prioritaires (handicap, changement climatique...)

Public Cible

Ecole, Cycle 3 Liaison, Collège, Lycée, grand public

Zone géographique

Région

Dates de l'action

Octobre 2017

Dates d'inscription

Septembre 2017

Information chiffrée (prévisionnel élèves, établissements) :

Une vingtaine d'établissement promoteurs d'événements et environ 8000 scolaires participants

Lien Internet (rubrique ou article académique) :

<http://www2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?rubrique142>

C - LES FORMATIONS

La Daac propose dans son [PAAC](#) un volant important de formations à destination des enseignants déclinés comme suit :

Des formations au PAF (Plan Académique de Formation).

- **Formations par domaines artistiques** adossées aux opérations culturelles et artistiques proposées dans le PAAC ou en complément de celles-ci.
- **Formations PEAC :**
 - Formation auprès de professeurs référents culture en collège et en lycée
 - Formations auprès des personnels des DSDEN (conseillers pédagogiques...)
 - Formation sur les 4 parcours.

Les formations partenariales

Les Pôles Ressource en Education Artistique et Culturelle ([PREAC](#))

Le PREAC a vocation à fournir des ressources et des outils pour le développement d'un **domaine artistique** dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle selon deux axes principaux : l'organisation d'actions de formation et la structuration, la production, l'édition et la diffusion de ressources pédagogiques.

9 PREAC existent en région Nouvelle Aquitaine : [carte de localisation des Preac \(page 4\)](#)

3 — Mettre en œuvre le Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle de l'élève se déroule sur l'ensemble de sa scolarité. A l'échelle de l'école, du collège ou du lycée, le volet culturel du projet de l'établissement constitue un temps fort de ce parcours, édifié en fonction d'objectifs de formation.

Voici quelques outils méthodologiques et pédagogiques pour construire ce volet, défini en relation avec les axes prioritaires du projet d'établissement dont il fait pleinement partie.

L'élaboration du volet culturel du projet d'établissement est une construction collective, élaborée selon l'offre locale, en partenariat avec les structures culturelles de proximité. Les acteurs de cette construction collective peuvent être les suivants : équipe de direction, équipe éducative (professeurs, documentalistes, CPE, référents culture...), instances de l'établissement (Conseil pédagogique, Conseil d'administration, éventuellement CVL), chargés de mission de la DAAC, partenaires culturels, collectivités territoriales.

1 - Première étape

Etablir un diagnostic

FICHE 1 : FICHE DE DIALOGUE POUR ETABLIR UN DIAGNOSTIC DES ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DU PROJET D'ECOLE/ETABLISSEMENT

L'élaboration du parcours dans le cadre du volet artistique et culturel du projet d'école et d'établissement nécessite que soit réalisée une étude préalable qui a pour objectifs de :

- dégager les faiblesses et les atouts de l'établissement et d'identifier les besoins spécifiques des élèves,
- identifier les ressources artistiques et culturelles disponibles localement,
- déterminer les priorités de l'établissement pour remédier aux faiblesses en s'appuyant sur les atouts.

A partir du diagnostic et de l'analyse synthétique qui en a été faite, pourront donc être définis des objectifs et programmées des actions visant l'acquisition de compétences.

L'ÉTABLISSEMENT

DEFINIR LE PROFIL DES ELEVES DE L'ETABLISSEMENT

- milieu social
- zone géographique
- accès des élèves aux arts
- centres d'intérêt hors établissement

PRECISER LES AXES DANS LESQUELS LA DIMENSION CULTURELLE ET ARTISTIQUE CONTRIBUE AU PROJET D'ETABLISSEMENT

DEFINIR LES RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT

- **matérielles** : locaux, centre de documentation, médiathèque, équipements numériques, équipements audio/vidéo, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, espaces d'exposition, de représentation ...
- **humaines** : les enseignants experts dans un champ culturel donné (premier degré), stabilité des postes, intervenants extérieurs, résidence d'artistes
- **financières** : budget réservé à l'éducation artistique et culturelle dans la dotation globale, financement accordé par les collectivités territoriales ...
- **formations** : état des formations suivies en EAC et des besoins en formation des personnels ou de l'établissement.

DEFINIR LES RESSOURCES PRESENTES AU SEIN DES AUTRES ETABLISSEMENTS DU BASSIN OU DU RESEAU QUI POURRAIENT ETRE PARTAGEES

L'ENVIRONNEMENT CULTUREL

RESSOURCES CULTURELLES DE PROXIMITE

- structures culturelles dans chaque domaine artistique : musée, centre chorégraphique, théâtre, archives, centre d'art, bibliothèque, opéra, conservatoire...
- festivals
- artistes
- patrimoine : ressources architecturales, environnementales, mémorielles...

SERVICES EDUCATIFS (enseignants missionnés par la DAAC auprès des structures culturelles)

DISPOSITIFS ACADEMIQUES ET NATIONAUX D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SELON LES NIVEAUX

POLITIQUE CULTURELLE MISE EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE REFERENCE

- commune ou com. de communes pour les écoles
- conseil départemental pour les collèges
- conseil régional pour les lycées

TRANSPORTS

Quel réseau disponible ? quels tarifs, quelles aides financières ?

LES ACTIONS CULTURELLES EXISTANTES

HISTORIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

(actions réalisées, nombre d'élèves concernés, cycles / niveaux concernés)

- ateliers artistiques ;
- résidences d'artiste, invitation d'auteurs ;
- sorties aux spectacles, visites de sites ou musées ;
- voyages pédagogiques ;
- dispositifs nationaux (« collège au cinéma », « la classe, l'œuvre ! »...) ;
- dispositifs départementaux ;
- projets interdisciplinaires.

LES TROIS PILIERS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ONT-ILS ÉTÉ ABORDÉS À TRAVERS LES ACTIONS MENÉES ?

- rencontre avec des œuvres, des artistes, des lieux ?
- acquisition de connaissances ?
- pratiques artistiques ?

QUELS DOMAINES ARTISTIQUES ET CULTURELS ONT ÉTÉ ABORDÉS ?

QUELS TYPES D'ÉVALUATION DE CES ACTIONS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE ?

- évaluation des dispositifs pédagogiques mis en œuvre ;
- évaluation des compétences des élèves (socle) ;
- quels outils de suivi ont été utilisés ? (cahier personnel de l'élève, FOLIOS, programmation commune, traces gardées à transmettre à l'enseignant de l'année suivante, traces matérielles dans l'école : affichages, corpus d'œuvres ...).

DIAGNOSTIC DES ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DE L'ÉTABLISSEMENT

FICHE DE DIALOGUE CHEF D'ÉTABLISSEMENT - PROFESSEUR REFERENT CULTURE

FICHE 1

ANALYSE SYNTHETIQUE

POINTS FORTS A CONFORTER

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

POINTS FAIBLES A AMELIORER

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

2 - Deuxième étape

Fixer des objectifs

Les choix de l'école ou de l'établissement s'inscrivent dans les priorités définies par le projet d'établissement en lien avec le projet académique.

Voici un certain nombre d'exemples d'objectifs que peut viser un volet culturel :

- lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par la fréquentation des artistes et des œuvres,
- favoriser un accès à la culture pour tous les élèves de l'établissement via les outils numériques,
- impliquer les élèves dans la vie culturelle de leur établissement à travers la production d'une œuvre collective,
- contribuer à améliorer les relations entre l'institution scolaire et les parents à la faveur de présentations de projets artistiques et culturels en présence des parents d'élèves,
- améliorer le climat scolaire en favorisant la cohésion au sein de l'école par la mobilisation des élèves ainsi que par le travail d'équipe entre enseignants,
- créer une culture d'établissement grâce à des pratiques culturelles interdisciplinaires et interclasses,
- lutter contre les stéréotypes en ouvrant l'école à la diversité des cultures étrangères,

Les objectifs du volet culturel seront également pensés selon les objectifs du parcours définis par le référentiel du PEAC (voir annexe 1).

3 - Troisième étape

Programmer des actions

FICHES 2/3/4 - SUIVI DU PARCOURS EAC EN ECOLE/COLLEGE/LYCEE

Les actions programmées dans le cadre du volet culturel pour nourrir le parcours relèvent à la fois :

- des enseignements disciplinaires organisés par des programmes,
- des projets en partenariat conçus selon les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Pour atteindre les objectifs de formation du parcours d'éducation artistique et culturelle, le volet culturel se conçoit donc d'abord comme la mise en cohérence des enseignements avec des projets.

S'appuyer sur les enseignements

Tous les enseignements obligatoires dispensés à l'école participent au parcours culturel de l'élève, qu'ils soient de culture humaniste - arts visuels et plastiques, éducation musicale, histoire des arts, français, histoire, géographie, éducation physique et sportive, langues vivantes - ou scientifiques et technologiques.

Diversifier les domaines artistiques

La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 indique : « A l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, il est souhaitable qu'un des grands domaines des arts et de la culture soit abordé dans le cadre d'un projet partenarial conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle »

Travailler à l'échelle du territoire

Le parcours vise à favoriser le lien entre établissements d'un même bassin ou d'un même réseau en mutualisant les ressources matérielles et humaines. Ainsi les projets rassemblant école et collège (notamment le cycle 3), collège et lycée, lycée et université, sont à privilégier. L'élaboration de projets inter-cycle, à l'échelle d'un réseau d'établissements, favorise la liaison entre les différentes étapes de la scolarité de l'élève, et assure une continuité dans les apprentissages.

Le parcours doit également être pensé de manière à assurer une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, notamment à travers les projets éducatifs territoriaux (PEDT).

SUIVI DU PARCOURS EAC PROPOSE DANS L'ETABLISSEMENT

Ecole :

Année scolaire :

FICHE 2
recto

CLASSES	TITRE DU PROJET ET DOMAINE(S) ARTISTIQUE(S)	ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Classe à horaire aménagé, atelier artistique ou scientifique, Orchestre à l'école ...	DISPOSITIFS EAC Nationaux Académiques DSDEN et collectivités territoriales.	LES 3 PILIERS			Utilisation FOLIOS	MOYENS FINANCIERS : école + partenaires (CTEAC, Kustom...)	LIENS AVEC LES 3 AUTRES PARCOURS EDUCATIFS
				RENCONTRER des œuvres, des artistes, des lieux culturels	PRATIQUER (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire)	S'APPROPRIER – Histoire des arts – Enseignements artistiques – Autres disciplines			
CP A									
CP B									
CP C									
CE1 A									
CE1 B									
CE1 C									
CE2 A									
CE2 B									
CE2 C									

SUIVI DU PARCOURS EAC PROPOSE DANS L'ETABLISSEMENT

Ecole :

Année scolaire :

FICHE 2
verso

CLASSES	TITRE DU PROJET ET DOMAINE(S) ARTISTIQUE(S)	ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Classe à horaire aménagé, atelier artistique ou scientifique, Orchestre à l'école ...	DISPOSITIFS EAC Nationaux Académiques DSDEN et collectivités territoriales.	LES 3 PILIERS			Utilisation FOLIOS	MOYENS FINANCIERS : école + partenaires (CTEAC, Kustom...)	LIENS AVEC LES 3 AUTRES PARCOURS EDUCATIFS
				RENCONTRER des œuvres, des artistes, des lieux culturels	PRATIQUER (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire)	S'APPROPRIER – Histoire des arts – Enseignements artistiques – Autres disciplines			
CM1 A									
CM1 B									
CM1 C									
CM2 A									
CM2 B									
CM2 C									

SUIVI DU PARCOURS EAC PROPOSE DANS L'ETABLISSEMENT

Collège :

Année scolaire :

FICHE 3

CLASSES	TITRE DU PROJET ET DOMAINE(S) ARTISTIQUE(S)	ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Classe à horaire aménagé, atelier artistique ou scientifique, options artistiques, Orchestre à l'école ...	DISPOSITIFS EAC Nationaux Académiques DSDEN et collectivités territoriales.	LES 3 PILIERS			Utilisation FOLIOS	MOYENS FINANCIERS : collège+ partenaires (CTEAC, Kustom...).	LIENS AVEC LES 3 AUTRES PARCOURS EDUCATIFS
				RENCONTRER des œuvres, des artistes, des lieux culturels	PRATIQUER (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire)	S'APPROPRIER 1 - EPI Culture et création artistiques 2 - Autres EPI 3 - Enseignements artistiques 4 - Autres disciplines			
6ème A									
6ème B									
6ème C									
6ème D									
6ème E									
5ème A									
5ème B									
5ème C									
5ème D									

5ème E									
4ème A									
4ème B									
4ème C									
4ème D									
4ème E									
3ème A									
3ème B									
3ème C									
3ème D									
3ème E									

SUIVI DU PARCOURS EAC PROPOSE DANS L'ETABLISSEMENT

Lycée :

Année scolaire :

FICHE 4

CLASSES	TITRE DU PROJET ET DOMAINE(S) ARTISTIQUE(S)	DISPOSITIFS EAC Nationaux, Académiques, DSDEN et dispositifs des collectivités territoriales.	ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES Histoire des arts EDE Option facultative Enseignement de spécialité (Préciser la discipline).	LES 3 PILIERS			Utilisation de FOLIOS	MOYENS FINANCIERS (lycée, partenaires et autres)	LIENS AVEC LES 3 AUTRES PARCOURS EDUCATIFS
				RENCONTRER des œuvres, des artistes, des lieux culturels	PRATIQUER (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire)	S'APPROPRIER			
2 ^{de} A									
2 ^{de} B									
2 ^{de} C									
1 ^{ère} A									
1 ^{ère} B									
1 ^{ère} C									
Term A									
Term B									
Term C									

4 - Quatrième étape

Etablir un cahier des charges par projet

FICHE 5 : DESCRIPTION DU PROJET / FICHE 6 : FICHE ACTION-PROGRESSIVITE

- désigner un coordonnateur pédagogique au niveau de l'établissement,
- définir des objectifs disciplinaires,
- expliciter des repères de progression visés en s'appuyant sur le référentiel du PEAC,
- contribuer à l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- calculer du budget si nécessaire,
- estimer des besoins de formation éventuels,
- établir un calendrier des principales étapes,
- s'assurer du cadre légal et juridique des actions (déplacements des élèves, conventions, autorisations, droits à l'image...),
- évaluer les effets du projet sur les apprentissages des élèves,
- valoriser des travaux des élèves en direction des parents, au sein de l'établissement (prévoir un lieu consacré à cette restitution), auprès des partenaires...,
- réaliser et communiquer un bilan du projet.

DESCRIPTION DU PROJET EN EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

FICHE 5

DESCRIPTIF DU PROJET ARTISTIQUE	INTITULE :		
CADRE DU PROJET	LE PROJET EST INTEGRE AU : ☐ Projet d'école / Projet d'établissement ☐ Projet Educatif Territorial		
PUBLIC	NIVEAU	CLASSES (NOMBRE ET NIVEAUX)	NOMBRE D'ELEVES CONCERNES
	☐ Maternelle		
	☐ Elémentaire		
	☐ Collège		
	☐ Lycée		
BUDGET ALLOUE AU PROJET	ORIGINE DU FINANCEMENT	MONTANT	
	☐ Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
	☐ Ministère de la Culture et de la Communication		
	☐ Etablissement / Ecole		
	☐ Collectivités territoriales		
	☐ Autre :		
PARTENARIAT	LE PROJET IMPLIQUE UN PARTENARIAT ASSOCIANT (INDIQUER LE NOM DU PARTENAIRE) ☐ Une institution ou structure culturelle ☐ Une association ☐ Un artiste ou un professionnel de la Culture ☐ Une collectivité territoriale ☐ Autre :		
OBJECTIF 1 DU PEAC → DIVERSIFIER ET ELARGIR LES DOMAINES ARTISTIQUES ABORDES A L'ECOLE			

FICHE ACTION - PROGRESSIVITE

LE PEAC CONJUGUE LES TROIS PILIERS DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : RENCONTRER, PRATIQUER, S'APPROPRIER

FICHE 6

INTITULE DU PROJET		
1ER TRIMESTRE	2ND TRIMESTRE	3EME TRIMESTRE
RENCONTRER :	RENCONTRER :	RENCONTRER :
PRATIQUER :	PRATIQUER :	PRATIQUER :
S'APPROPRIER :	S'APPROPRIER :	S'APPROPRIER :
SPECTACLES, EXPOSITIONS :		
INTERVENANTS :		
RESSOURCES MOBILISEES (DOCUMENTS PEDAGOGIQUES, SITES REFERENCES, RESSOURCES HUMAINES ...)		
COMPETENCES SPECIFIQUES :		
COMPETENCES TRANSVERSALES :		
EVALUATION DU PROJET :		

ANNEXE 1 - LE REFERENTIEL SUR LE PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Il précise les grands objectifs de formation générale et repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours pour la communauté éducative.

1^{ER} PILIER : FREQUENTER

GRANDS OBJECTIFS DE FORMATION	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	CYCLE 4
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	Ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres	Partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	Ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles	Manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses
Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	Accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention, amorce d'un premier échange	Questionnement d'un artiste (un créateur) sur ses œuvres et sa démarche	Débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat	Echange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail
Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	Intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées	Adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre	Découverte personnelle (directe ou indirecte d'œuvre et de productions artistiques de manières plus autonome.
Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	Reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche	Repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	Découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire	Repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de questions grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles.

GRANDS OBJECTIFS DE FORMATION	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	CYCLE 4
Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	Identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	Action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels, etc.) et expérimentation de gestes	Exploitation de matériaux au service d'une intention	Emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création
Mettre en œuvre un processus de création	Ouverture à des expériences sensibles variées	Ouverture à des expériences sensibles variées	Implication dans les différentes étapes de la démarche de création	Prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité
Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Présentation de sa production dans un lieu	Exploration de différentes formes de présentation	Réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants	Réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants
S'intégrer dans un processus collectif	Participation à un projet collectif en respectant des règles	Engagement dans le collectif	Engagement dans le collectif	Participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre
Réfléchir sur sa pratique	Participation à un échange sur les propositions et les choix effectués	Définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	Explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	Exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet

3^{EME} PILIER : S'APPROPRIER

GRANDS OBJECTIFS DE FORMATION	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	CYCLE 4
Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	Verbalisation de ses émotions	Confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	Enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement	Défense d'un point de vue en argumentant
Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	Emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	Appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	Utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre	Exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre
Mettre en relation différents champs de connaissances	Repérage des éléments communs à des œuvres	Comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux
Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre	Expression orale sur une œuvre pour la présenter	Identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	Mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	Utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens

GRANDS OBJECTIFS DE FORMATION ET REPERES DE PROGRESSION AU LYCEE

FREQUENTER		PRATIQUER		S'APPROPRIER	
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	Sensibilité à l'évolution des différents courants artistiques sur différentes périodes pour comprendre l'évolution des mentalités	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	Choix éclairé et justifié parmi différentes techniques pour la réalisation de projets artistiques	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	Présentation d'un point de vue nuancé et critique
Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	Echange approfondi avec un artiste ou un professionnel de l'art pour comprendre son rôle dans la société	Mettre en œuvre un processus de création	Engagement, exercice de sa créativité en inscrivant son travail dans un contexte économique et social précis	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	Exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre
Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Découverte et analyse personnelle d'œuvres et de productions artistiques	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Promotion de sa production dans un contexte socio-culturel défini	Mettre en relation différents champs de connaissances	Situation des œuvres du passé et du présent à partir de champs professionnels précis et connus
Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	Identification des métiers et parcours menant à différents métiers de l'art et s'interroger sur les possibilités d'exercer un métier dans ces domaines	S'intégrer dans un processus collectif	Participation aux décisions collectives et recherche de solutions pour la mise en œuvre	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre	Recherche et interprétation autonomes de ressources pertinentes pour analyser des œuvres
		Réfléchir sur sa pratique	Structuration d'un projet complet en tenant compte des contraintes matérielles et des enjeux artistiques		

ANNEXE 2 – LES PERSONNES RESSOURCES

Les personnes ressources aident et accompagnent les chefs d'établissement, les enseignants et tous les acteurs prenant part aux actions d'éducation artistique et culturelle auprès des élèves.

ORGANIGRAMME DE LA DELEGATION A L'ACTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



DAAC ADJOINT

EMMANUEL DEVILLERS
emmanuel.devillers@ac-poitiers.fr
05 16 52 65 53



**DELEGUEE ACADEMIQUE A
L'ACTION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE**

ANNIE MATHIEU
annie.mathieu@ac-poitiers.fr
05 16 52 65 53
Rectorat de Poitiers,
22 Rue Guillaume 7 le Troubadour
86000 Poitiers



**SECRETARIAT DE LA
DELEGATION ACADEMIQUE A
L'ACTION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE**

VIRGINIE PROUX
secretariat.daac@ac-poitiers.fr
05 16 52 65 53
Rectorat de Poitiers,
22 Rue Guillaume 7 le Troubadour
86000 Poitiers

CONSEILLERS ET CONSEILLERES ACADEMIQUES / COORDONNATEUR-TRICES DEPARTEMENTAL-ES A L'ACTION CULTURELLE



**CULTURE
SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE**
Christian Granseigne
christian.granseigne@ac-poitiers.fr



**LECTURE - ECRITURE -
BD**
Claire Simon
claire.simon@ac-poitiers.fr



**MUSIQUE – CHANT
CHORAL**
Barbara Bouilly
barbara.bouilly@ac-poitiers.fr



**CINEMA -
AUDIOVISUEL**
Emmanuel Devillers
emmanuel.devillers@ac-poitiers.fr



**SPECTACLE VIVANT -
DANSE - PATRIMOINE**
Bruno Gachard
bruno.gachard@ac-poitiers.fr
05 16 52 65 78



**ARTS PLASTIQUES –
SERVICES EDUCATIFS**
Grégoire Bienvenu
gregoire.bienvenu@ac-poitiers.fr



**TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION -
COMMUNICATION**
Thierry Martin
thierry.martin@ac-poitiers.fr



**COORDONNATRICE A
L'ACTION CULTURELLE
CHARENTE**
Caroline Robin
action-culturelle16@ac-poitiers.fr



**COORDONNATRICE A
L'ACTION CULTURELLE
CHARENTE MARITIME**
Martine Bezagu
martine.bezagu1@ac-poitiers.fr



**COORDONNATEUR A
L'ACTION CULTURELLE
VIENNE**
Bruno Gachard
bruno.gachard@ac-poitiers.fr
05 16 52 65 78



**COORDONNATRICE A
L'ACTION CULTURELLE
DEUX-SEVRES**
Crystèle Ferjou
crystele.ferjou@ac-poitiers.fr



**COORDONNATRICE A
L'ACTION CULTURELLE
DEUX-SEVRES**
Nathalie Brissonnet
nathalie.brissonnet@ac-poitiers.fr

ANNEXE 3 – CARTE DES CONTRATS TERRITORIAUX D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Contrats de territoire en éducation artistique et culturelle pour l'année 2018-2019

Conventions DRAC / rectorat / collectivités territoriales

La carte est consultable en grand format sur internet à cette
adresse :

http://ww2.ac-poitiers.fr/daac/IMG/pdf/cteac_v05042018.pdf



